



## DELEGATION SPECIALE DE SIGNATURE

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce,
- Vu le Règlement intérieur, et notamment les articles 54 et 121,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France en date du 13 décembre 2016, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,
- Vu la délibération de l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France, en date du 25 mars 2021, approuvant le projet d'intégration de l'association Startévo au sein du Pôle Formation de la CCI de région Hauts de France et accepte de recevoir dévolution de l'activité de l'association comprenant tous actifs, passifs et patrimoine ;
- Vu l'autorisation de la Tutelle en date du 5 mai 2021

Sur proposition de Monsieur David BRUSSELLE, Directeur Général,

### Décide :

De donner délégation de signature spéciale à **Monsieur Christophe HOUBERT**, Directeur régional de la Formation, et en cas d'empêchement, à **Madame Fabienne MERLIER**, Directrice régionale juridique, à l'effet de signer l'acte notarié relatif à la dévolution des biens de Startévo au profit de la CCI de région Hauts de France

La présente délégation de signature n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance.

Fait à Lille, le 1<sup>er</sup> juillet 2021

**Philippe HOURDAIN**  
Président